RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

28 Services conciergerie
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 10 euros
Siren 984 940 478

Siège social :
1957 Chemin de Sainte-Anne 83 350 RAMATUELLE
R.C.S : FREJUS

DECISIONS DES ASSOCIES DU 2 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le deux mai, au siège social.

Madame NERGHES Madalina demeurant [redacted] associée et directrice générale de la société 28 Services Conciergerie.

Et

Monsieur ROCCA Anthony demeurant [redacted] associée et président de la société 28 Services Conciergerie.

I – ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Ratification de la rémunération de la directrice générale ;

PREMIERE DECISION

Personne intéressée : Madame NERGHES Madalina, directrice générale

Les associés décident de ratifier la rémunération brute allouée à la directrice générale s'élevant à la somme de 0 euros au titre de l'exercice du 1/01/2025 au 31/12/2025.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et le Président et répertorié sur le registre des décisions.

Madame NERGHES Madalina
Associé directrice générale
[redacted]

Monsieur ROCCA Anthony
Associé Pré[redacted]